



Réf. : C.L.22.2024

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) présente ses compliments aux États Membres et aux Membres associés, et a l'honneur de les informer, qu'en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ainsi qu'au nom de l'Initiative de suivi pour une l'alimentation saine (ci-après, « l'Initiative »), elle consulte les États Membres afin d'obtenir un soutien continu et durable pour progresser dans l'élaboration et l'adoption d'orientations mondiales pour le suivi de l'alimentation saine en vue d'améliorer la santé et le bien-être des populations.

Une alimentation saine est essentielle pour atteindre les cibles de l'objectif de développement durable (ODD) 2, en vue de mettre fin à toutes les formes de malnutrition d'ici à 2030, et les cibles de l'ODD 3, pour réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et à promouvoir la santé mentale et le bien-être, en particulier en surveillant l'indicateur 3.4.1 (taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques). En outre, en 2022, la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé a adopté des recommandations pour la prévention et la prise en charge de l'obésité à toutes les étapes de la vie ainsi que des cibles en la matière, qui étaient assorties d'un plan d'accélération précisant comment l'OMS soutiendrait les États Membres dans la mise en œuvre de ces recommandations (décision WHA75(11), annexe 7). Cette décision s'ajoute à des résolutions relatives à l'amélioration des régimes alimentaires, dont la résolution WHA57.17 (Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé) et la résolution WHA66.10 (Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020), qui fixe des cibles pour les MNT.

Pour aider les pays à vérifier que les régimes alimentaires sont bons pour la santé, l'Initiative a établi, à l'échelle mondiale, ses premières orientations qui décrivent succinctement les objectifs de mesure, les types d'enquêtes appropriées pour le suivi, les méthodes d'évaluation appropriées, les types de données pertinents et les métriques pouvant être utilisées à l'échelle nationale et mondiale. Ces orientations seront affinées d'ici à la fin de 2025 en fonction des dernières recommandations techniques et opérationnelles, après plusieurs consultations avec les pays et les experts qui participent activement aux enquêtes et à la collecte de données.

On s'assurera que les orientations répondent à ces besoins en cherchant un appui pour comprendre les besoins, les priorités, les difficultés et les possibilités des États Membres en ce qui concerne la mesure et l'utilisation des données sur l'alimentation saine. À cette fin, l'Initiative organisera des ateliers techniques en ligne en juin et en juillet 2024. Les dates définitives et le programme des ateliers, y compris le projet de document d'orientation, seront communiqués aux participants d'ici au 28 juin 2024. Les ateliers seront interactifs et l'interprétation simultanée sera assurée dans les six langues officielles. Cet atelier s'adresse à des représentants des ministères de la santé et de l'agriculture et des bureaux nationaux de la statistique, ainsi que d'autres institutions nationales compétentes dans les domaines de la santé et de la nutrition.

Les États Membres sont invités à désigner un ou plusieurs délégués qui participeront aux ateliers en communiquant leur nom **d'ici au 5 juin 2024** à l'adresse nfsdata@who.int.

L'Organisation mondiale de la Santé saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres et aux Membres associés l'assurance de sa très haute considération.

Genève, le 15 mai 2024